

SOMMAIRE

PROGRAMME – HORAIRES	<i>Page 5</i>
Programme	<i>Page 5</i>
Informations utiles	<i>Page 6</i>
Coordination du rallye	<i>Page 7</i>
ARTICLE 1. ORGANISATION	<i>Page 8</i>
1.1 Officiels	<i>Page 8</i>
1.2 Eligibilité	<i>Page 9</i>
1.3 Vérifications	<i>Page 9</i>
ARTICLE 2. ASSURANCES	<i>Page 9</i>
ARTICLE 3. CONCURENENTS ET PILOTES	
3.1 Demande d'Engagement – Inscriptions	<i>Page 9</i>
3.2 Equipages	<i>Page 10</i>
3.3 Ordre de départ	<i>Page 10</i>
ARTICLE 4. VOITURES ET EQUIPEMENTS	<i>Page 10</i>
4.1 Voitures autorisées	<i>Page 10</i>
4.2 Pneumatiques	<i>Page 10</i>
4.3 Assistance	<i>Page 10</i>
4.4 Procédure de pesée des voitures	<i>Page 11</i>
ARTICLE 5. PUBLICITE	<i>Page 11</i>
ARTICLE 6. SITES ET INFRASTRUCTURES	<i>Page 11</i>
6.1 Description	<i>Page 11</i>
6.2 Reconnaissances	<i>Page 11</i>
6.3 Carnet de contrôle	<i>Page 11</i>
6.4 Circulation	<i>Page 11</i>
ARTICLE 7. DEROULEMENT DU RALLYE	<i>Page 11</i>
7.1 Départ	<i>Page 11</i>
7.2 Dispositions Générales Relatives aux Contrôles	<i>Page 12</i>
7.5 Epreuves Spéciales	<i>Page 12</i>
7.6 Parc Fermé	<i>Page 12</i>
ARTICLE 8. RECLAMATIONS-APPELS	<i>Page 12</i>
ARTICLE 9. CLASSEMENT	<i>Page 12</i>
ARTICLE 10. PRIX - COUPES	<i>Page 12</i>
ANNEXES	<i>Page 12</i>
1. Carnet d'itinéraire Standard	
2. Signalisation des contrôles	
3. Equipements de sécurité	
4. Terminologie	

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du Règlement : 26 mars 2007

Ouverture des engagements : 26 mars 2007

Clôture des engagements : 30 avril 2007 (minuit, cachet de La Poste faisant foi)

Parution du road-book: Cf au Règlement Standard FFSA des Rallyes (Art. 7.1.8)

Dates et heures des reconnaissances : (Cf au Règlement FFSA du Championnat de France des Rallyes Terre-Art. 6.2)

VENDREDI 11 MAI 2007 (Palais des Congrès de Digne-les-Bains)

Vérifications administratives : de 17h00 à 23h00

Vérifications techniques : 17h15 à 23h15

Heure de mise en parc de départ : immédiatement à l'issue des vérifications techniques

Marquage des pneumatiques : (Cf Art. 4.2.1 du Règlement FFSA du Championnat de France des Rallyes Terre)

- samedi 12 mai 2007 de 08h40 à 10h40 au parc d'assistance à l'issue du tour de reconnaissance

- dimanche 13 mai 2007 de 07h50 à 09h50 au parc d'assistance à l'issue du tour de reconnaissance

23h00 : 1^{ère} Réunion du Collège des Commissaires Sportifs

24h00 : Publication de la liste des équipages autorisés à prendre le départ et de l'ordre et heures de départ de la 1^{ère} étape

Briefing des équipages : document remis lors des vérifications administratives.

SAMEDI 12 MAI 2007 (1^{ère} étape)

06h30 Départ du tour de reconnaissances (3 ES): Palais des Congrès de Digne-les Bains

09h40 à 10h10 Parc d'assistance

10h30 à 10h45 Parc de regroupement

10h53 ES 1 (18,000 km)

11h31 ES 2 (15,000 km)

12h16 à 12h36 Parc d'assistance

12h51 ES 3 (12,000 km)

13h21 à 13h51 Parc d'assistance

14h11 à 15h11 Parc de regroupement

15h19 ES 4 (18,000 km)

15H57 ES 5 (15,000 km)

16h42 à 17h02 Parc d'assistance

17H17 ES 6 (12,000 km)

17h47 à 18h17 Parc d'assistance

19h17 Arrivée 1^{ère} Etape (Palais des Congrès de Digne-les Bains)

Affichage du classement partiel provisoire à l'issue de la 1^{ère} étape et de l'ordre et heures de départ de la 2^{ème} étape : 30' maximum après l'heure d'entrée en parc du dernier concurrent

DIMANCHE 13 MAI 2007 (2^{ème} étape)

Une zone refueling située sur le parking de la Gare Routière de Digne-les-Bains est prévue 1 km après le CH 25 (départ Etape 2). Le temps imparti entre les CH 25 et 26 inclut le temps nécessaire à cette opération estimée à 5 mn.

06h00 Départ du tour de reconnaissances (2 ES) : Palais des Congrès de Digne-les Bains

08h50 à 09h20 Parc d'assistance

09h20 à 09h35 Parc de regroupement

10h23 ES 7 (11,600 km)

11h26 ES 8 (12,900 km)

12h11 à 12h41 Parc d'assistance

12h41 à 13h26 Parc de regroupement

14h14 ES 9 (11,600 km)

15h17 ES 10 (12,900 km)

16H02 Arrivée 2^{ème} Etape, arrivée du Rallye (Palais des Congrès de Digne-les Bains)

Vérifications Techniques finales (Cf au Règlement standard FFSA des Rallyes - Art. 1.3.12)

Affichage du classement final provisoire : 30 minutes maximum après l'heure d'entrée en parc fermé du dernier concurrent

Affichage du classement final définitif : 30 minutes après l'heure d'affichage du classement final provisoire

Remise des prix sur le podium (Palais des Congrès à Digne-les-Bains)

INFORMATIONS UTILES

SECRETARIAT

ECURIE LAVANDE (Rallye National TERRE DE PROVENCE)

2, Place de la République - 04000 DIGNE LES BAINS

☎ : 04.92.31.56.60

☎ : 04.92.31.10.38

E-mail : leterre@wanadoo.fr

Site Internet : www.leterre.com

A.S.A. DES ALPES

12, Rue de l'Hôtel de Ville - 05300 LARAGNE

☎ : 04.92.65.27.23 - ☎ : 06.87.45.22.50

☎ : 04.92.65.16.68

E-mail : albert.patisson@wanadoo.fr

ACCUEIL des OFFICIELS

Palais des Congrès – 04000 DIGNE LES BAINS

☎ 06.11.21.69.60

☎ 06.87.45.22.50

ACCUEIL PRESSE

Palais des Congrès – 04000 DIGNE LES BAINS

☎ 06.81.30.55.88

VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES

Palais des Congrès – 04000 DIGNE LES BAINS

☎ 06.30.61.12.92

PERMANENCE DU RALLYE PENDANT LA COURSE

Palais des Congrès – 04000 DIGNE LES BAINS

☎ 06.85.52.04.16

Les numéros de téléphone précédents, seront en fonction du vendredi 11 mai 2007 (12h00) au dimanche 13 mai 2007 (23h00).

COORDINATION DU RALLYE**Responsable engagements**

GASTINEL Jean-François

Responsables Fermeture de Course (damier)FAUDON Rolland
BLANC Georges**Responsable Observateur**

DELFINO Paul

Responsables Radios et liaisons radios

AMSAR

Responsables VIP- PersonnalitésHAMONIC Thierry - GASTINEL Claude
GIRAUD Bernard**Responsable TV**

HAMONIC Thierry

Responsables matérielMONARDO Dominique - GRUET Daniel
MONARDO Florient - MARCANGELI Alex**Responsables Commissaires**

BERNARD Georges - GUES Yves

Responsable Liaisons Téléphoniques

BERNARD Georges - CHARBONNIER Jean-Paul

Responsables Fléchage-Sécurité RouteBERNARD Patrice - JACOPINI Guy
AUNE ASTOIN Albéric - FAUQUE Christian
GUIRAO Denis - GIRARD Claude
NICOLAS Daniel**Responsables Vérifications Administratives**GASTINEL Françoise - BLANC Reine-France
BERNARD Stéphanie - DOMINO Marie-Antoinette**Responsables Hébergement**

CONCIATORE Danièle - LEON Bernadette

Responsables ParcsGRIMAUD Alain - GRIMAUD Christophe
PASQUINI Jean-Marc - MANCHON Jean-Claude
FUCHS Marcel - MARTIN Jean-Claude
GIRAUD Paul**Responsable des pistes**

CHARBONNIER Jean-Paul

Responsables Publicité

CARON Daniel - BLANC Didier

Responsables Remise des Prix

GASTINEL Françoise - BERNARD Stéphanie

Tricolore

DAO Serge

Responsables Informatique

MANENT Marc - IDER Anaïs

Responsables Infos Rallye**Fixe**CHARBONNIER Christian - TRAVERSA Didier
PELLISSIER Josiane - CURRI Bruno
GASTINEL Patrice - CHASLIN Florent**Mobile**

BLANC Gilles - GUICHARD Sébastien

Responsables Relations PresseGRANER Laurence - MANENT Matthieu
GRIMAUD Virginie - SIMON Sylvie
BERKANE Lissya**Responsables Temps E.S.**

BLANC Reine-France - IDER Anaïs

Responsables Distribution Road-Book

GUES Chantal - DI CIOCCIO Annick

Responsables Ecurie E.S.BERNARD Georges - GUES Yves
GARCIN André - BLANC Didier
GIREUD Gabriel - GERMAIN Chantal
FAUDON Huguette - DI CIOCCIO Serge
AZEMAR Julie**Responsables Bar**GUIRAO Monique - AUNE ASTOIN Corinne
LEON Bernadette - GRIMAUD Dominique**Responsables Restaurant**DJELLEL Salah et Lila - MASCHIO Myriam
RODRIGUEZ René - MOUROU Claude
CHARBONNIER Danielle et Mado
BERBEYER Arlette - FUCHS Jeannine
GIMENEZ J-Pierre, Jeannine et Laurence
GROULET Jérôme**Responsables Boutique du Rallye**BLANC Ginette et Jean-Paul
CARON Mireille**Responsables Points Spectateurs**FERAUD Patrick "Maya"
Espace Loisirs Boade**Responsables Ecurie Points Public**ROVERE Pascal - NGO-VAN Yann
MAURILLON Alain

Article 1. ORGANISATION

Définition

L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE DES ALPES (Organisateur Administratif), et L'ECURIE LAVANDE (Organisateur Technique), organisent les 11, 12 et 13 mai 2007 sous le patronage de :

- la Ville de Digne-les-Bains
- le Conseil Général des Alpes de Haute-Provence
- le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

Un Rallye National de tourisme et de régularité dénommé

28^{ème} RALLYE TERRE DE PROVENCE

Ce Rallye est disputé conformément au Code Sportif International (*et ses annexes*) de la Fédération Internationale de l'Automobile, au Règlement de la Fédération Française du Sport Automobile et au présent Règlement.

Le présent Règlement a reçu le permis d'organisation de la Fédération Française du Sport Automobile numéro **90** en date du **13 mars 2007** et le **visa** du Comité Régional du Sport Automobile Provence-Alpes-Côte d'Azur numéro **16** en date du **08 mars 2007**.

Comité d'organisation

Co-présidents : Albert PATISSON, Président de l'A.S.A des Alpes,
Jean François GASTINEL, Président de l'Ecurie Lavande,

Organisateurs : BERNARD Georges, BERNARD Patrice, BLANC Didier, BLANC Reine-France, CARON Daniel, CHARBONNIER Christian, CHARBONNIER Jean-Paul, CONCIATORE Danièle, DAO Serge, FAUDON Huguette, FAUDON Rolland, GASTINEL Françoise, GASTINEL Jean-François, GRANER Laurence, GUES Yves, HAMONIC Thierry, MANENT Marc, MONARDO Dominique, SIMON Bernard.

Officiels du Rallye (voir liste page suivante)

Permanence du Rallye : Palais des Congrès de Digne-les-Bains à partir du 11 mai 2007 à 12h00

Tableau Officiel d'Affichage : Hall du Palais des Congrès de Digne-les-Bains, du vendredi 11 mai 2007 (12h00), au dimanche 13 mai 2007 (Fin du délai de réclamation).

Tableau d'Informations : Les 12 et 13 mai 2007, aux Parcs de regroupement et d'assistance

1.1 OFFICIELS

Observateur FFSA : Alain ROSSI

Délégué du Comité PACA : à désigner

Président du Collège des Commissaires sportifs :
Jean-Claude CRESP

Membres du Collège des Commissaires Sportifs :
Marilyn DUCARTERON - Robert ARGOUD
Jean-Claude BIAGGIONI - Patrice PRIOUX

Directeur de Course : Gérard PLISSON

Directeur de Course Adjoint : Marc DUCARTERON

Directeurs de Course au PC : Roselyne PRIOUX
Myriam VINCENT - Jean-Claude MONTALAND
Maryse CANAL

Adjoint à la Direction de Course-Tricolore :
Robert GALLI - Serge DAO

Commissaires Juges de Faits (reconnaisances et assistance)
Jean-François GASTINEL - Georges BERNARD
Serge DAO - Marc MANENT - Didier BLANC
Louis PRIANO - Bernard ISSARTEL

Commissaire Technique FFSA - Responsable des Commissaires Techniques : Bernard COQUET

Commissaires Techniques A : Michel RAMU
André BAROLLE - Lismon LAMBERT - Michel THERON

Commissaires Techniques B :
Jean-Claude QUINTALET - Jean-Marie NAGET

Commissaire Technique C : Dominique TURPIN

Commissaire Technique stagiaire : Cathie BAROLLE

Commissaires Sportifs chargés des relations concurrents : Sylvie SCHMIT - Serge FREVILLE

Commissaires Sportifs chargés de la publicité Responsable Temps (Carnet de route) :
Clair SCHMIT - Dominique BEX

Chargée des Relations Presse : Laurence GRANER

Médecin Chef : AMSAR

ENCADREMENT "SPORTIF"

Secrétaire du Collège des Commissaires Sportifs : Marilyn DUCARTERON

Secrétaire du Collège des Commissaires Techniques : Carmen QUINTALET - Cathie BAROLLE

1.2 - ELIGIBILITE

Le 28^{ème} Rallye National **TERRE DE PROVENCE** compte pour :

- le Championnat de France des Rallyes Terre (classements pilotes et copilotes)
- le Challenge 2007 des Rallyes Terre (pilotes et copilotes) du Comité Régional du Sport Automobile Provence-Alpes Côte d'Azur

1.3 – VERIFICATIONS

(Cf au Règlement standard F.F.S.A. des Rallyes)

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives qui auront lieu le :

- Vérifications administratives : vendredi 11 mai 2007, de 17h00 à 23h00 au Palais des Congrès de Digne-les-Bains
- Vérifications techniques : le vendredi 11 mai 2007, de 17h15 à 23h15 au Palais des Congrès de Digne-les-Bains

Mise en parc fermé : immédiatement après les vérifications techniques.

Marquage des pneumatiques : *(Cf Art. 4.2.1 du Règlement FFSA du Championnat de France des Rallyes Terre)*

- samedi 12 mai 2007 de 08h40 à 10h40 au parc d'assistance (à l'issue du tour de reconnaissance)
- dimanche 13 mai 2007 de 07h50 à 09h50 au parc d'assistance (à l'issue du tour de reconnaissance)

Les vérifications techniques finales seront effectuées au :

GARAGE PEUGEOT S.D.A.D. SA - Saint-Christophe - 04000 DIGNE-LES-BAINS - Tél.: 04.92.31.06.11
Tarif Horaire : 45 euros T.T.C.

Article 2. ASSURANCES

(Cf au Règlement standard F.F.S.A. des Rallyes)

Article 3. CONCURENENTS ET PILOTES

3.1 - DEMANDE D'ENGAGEMENT . INSCRIPTIONS

3.1.1 - CONCURENENTS ADMIS

Article 3.1.2 à 3.1.4 et 3.1.6 à 3.1.9 *(Cf au Règlement standard FFSA des Rallyes)*

3.1.5 - Tout concurrent qui désire participer au 28^{ème} RALLYE NATIONAL TERRE DE PROVENCE doit adresser au secrétariat du Rallye, la demande d'engagement, dûment complétée, accompagnée des droits d'engagement. La clôture des engagements est fixée au **lundi 30 avril 2007 minuit** (cachet de La Poste faisant foi).

ECURIE LAVANDE (Rallye National TERRE DE PROVENCE)
2, Place de la République 04000 DIGNE LES BAINS
TEL : 04.92.31.56.60 - FAX : 04.92.31.10.38
leterre@wanadoo.fr
ecurie.lavande@wanadoo.fr

☛ Un engagement transmis par fax, accompagné de la photocopie du chèque des droits d'engagement POURRA être accepté A CONDITION que l'original puisse être fourni sur simple demande de l'Organisateur et que LE MONTANT DES DROITS AIT ETE REGLE DANS LES DELAIS *(cf. à la Réglementation Générale FFSA Art. IV. D)*

Un concurrent ne pourra se considérer comme définitivement engagé qu'après avoir reçu une confirmation officielle par écrit de l'Organisateur *(cf. à la Réglementation Générale FFSA - Art. IV. D).*

Cette confirmation comprendra également le numéro de compétition et l'heure de convocation aux vérifications administratives.

Au cas où le nombre d'engagés maximum serait atteint avant la date de clôture, les concurrents concernés seraient inscrits sur une liste d'attente tenue par ordre chronologique *(cf. à la réglementation générale FFSA Art. IV. D.3.)*

3.1.10 - Le nombre de voitures est fixé à **150 maximum**.

3.1.11 - DROITS D'ENGAGEMENT

Les droits d'engagement sont fixés ainsi:

- a) avec la publicité facultative des organisateurs.....**650 €**
b) sans la publicité facultative des organisateurs.....1.300 €

3.1.12 - DEMANDE D'ENGAGEMENT

La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement, et des documents suivants : **photocopies de la carte grise de la voiture, des permis de conduire du pilote et du copilote, des licences du concurrent, du pilotes et du copilote, éventuellement l'autorisation de prêt du propriétaire de la voiture**

L'Organisateur remboursera avec une déduction d'une retenue variable, les droits d'engagement aux concurrents qui, pour des raisons de force majeure, n'auraient pu se présenter au départ du Rallye, sous réserve qu'une demande parvienne à l'Organisateur par lettre recommandée.

La retenue sera

- de 20 % pour les demandes reçues 8 jours et plus avant le Rallye
- de 40 % pour les demandes reçues jusqu'aux vérifications.

3.2 – EQUIPAGES

Art. 3.2.1 à 3.2.6 et 3.2.8. (Cf au Règlement standard F.F.S.A. des Rallyes)

Art. 3.2.7. Briefing des équipages : document remis lors des vérifications administratives.

3.3 – ORDRE DE DEPART

Art. 3.3.1. à 3.3.4 et 3.3.6 à 3.3.9 (Cf au Règlement Standard F.F.S.A. des Rallyes)

Hors reconnaissances, les départs des **10 premières voitures minimum et des 20 premières voitures maximum** seront donnés de 2 mn en 2 mn (Cf au Règlement FFSA du Championnat de France des Rallyes Terre-Art. 3.3)

Lors de la 1^{ère} étape, le 1^{er} concurrent de chaque Coupe de Marque bénéficiera également d'un écart de 2 mn. (Cf au Règlement FFSA du Championnat de France des Rallyes Terre-Art. 3.3)

Article 4. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1 – VOITURES AUTORISEES

(Cf au Règlement standard F.F.S.A. des Rallyes et au Règlement FFSA du Championnat de France des Rallyes Terre)

4.2 - PNEUMATIQUES : Réglementation de l'utilisation des pneumatiques

(Cf au Règlement FFSA du Championnat de France des Rallyes Terre Art. 4.2.1)

Le marquage des pneumatiques débutera une heure avant l'entrée en Parc du premier concurrent et aura lieu :

- samedi 12 mai 2007 au parc d'assistance (à l'issue du tour de reconnaissance)
- dimanche 13 mai 2007 au parc d'assistance (à l'issue du tour de reconnaissance)

Limitation de changement de pièces (Cf au Règlement FFSA du Championnat de France des Rallyes Terre - Art. 4.3.)

4.3.1.1 – ASSISTANCE (Art. 4.3.1.1. à 4.2.1 et 4.3.3 à 4.3.8. Cf au Règlement standard F.F.S.A. des Rallyes)

(Art. 4.3 du Règlement FFSA du Championnat de France des Rallyes Terre)

Un seul véhicule d'assistance par concurrent engagé sera admis dans les parcs d'assistance

Samedi 12 mai 2007 (1^{ère} étape) : 1 Parc Assistance unique prévu pour la journée

Dimanche 13 mai 2007 (2^{ème} étape) : 1 Parc Assistance unique prévu pour la journée

L'ORGANISATEUR DECLINE TOUTE RESPONSABILITE POUR LE DEPANNAGE ET LE RAPATRIEMENT DES VOITURES ACCIDENTEES.CELUI-CI RESTANT A LA CHARGE DU CONCURRENT.

(les coordonnées de certains dépanneurs vous seront remises dans la pochette Concurrent et Assistance)

28^{ème} Rallye Terre de Provence

4.3.2.2

Une zone refueling située sur le parking de la Gare Routière de Digne-les-Bains est prévue 1 km après le CH 25 (départ Etape 2).

Le temps imparti entre les CH 25 et 26 inclut le temps nécessaire à cette opération estimée à 5 mn.

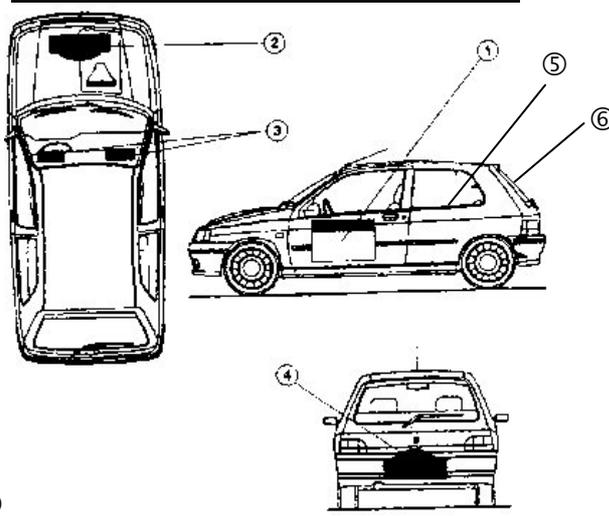
4.4 – PROCEDURE DE PESEE DES VOITURES (Cf au Règlement standard F.F.S.A. des Rallyes)

ARTICLE 5. PUBLICITE

(Cf au Règlement Standard F.F.S.A. des Rallyes et au Règlement FFSA du Championnat de France des Rallyes Terre)

La publicité obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent Règlement particulier.

PRESENTATION DE LA VOITURE



- 1- Panneau de compétition (2)
- 2- Plaque de rallye avant
- 3- Bandeaux de pare-brise (2)
- 4- Plaque de rallye arrière
- 5- N° de course (vitres latérales arrières)
- 6- N° de course (lunette arrière ou vitre du hayon en haut à droite)

- Conformément à l'Art. 5 du Championnat de France des Rallyes Terre, en plus des plaques de Rallyes et des panneaux de portières, l'Organisateur délivrera un jeu de 3 numéros adhésifs (22 cm de haut de couleur orange), qui seront à apposer :
 - - sur la lunette arrière ou la vitre du haillon en haut à droite
 - - sur chaque vitre latérale arrière (porte ou custode) en haut et vers l'avant

ARTICLE 6. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1 - DESCRIPTION

Le 28^{ème} RALLYE TERRE DE PROVENCE représente un parcours de : **648,40** kilomètres, reconnaissances incluses, comportant **10** épreuves spéciales d'une longueur totale de **139,60** kilomètres (+ ou - 4 %).

Il est divisé en 2 étapes et 6 sections.

Le découpage de cet itinéraire ainsi que les contrôles horaires, périodes de neutralisation, etc... sont repris dans le carnet de contrôle et le carnet d'itinéraire (road-book).

6.2 - RECONNAISSANCES

Cf au Règlement Standard F.F.S.A. des Rallyes et au Règlement F.F.S.A du Championnat de France des rallyes Terre

Cf au Règlement FFSA du Championnat de France des Rallyes Terre, l'organisation fournira à chaque équipage un cahier de prise de notes formellement identifié au départ du tour de reconnaissances de chaque étape. Ce cahier pourra être contrôlé à tous moments et devra être remis au CH d'arrivée de chaque étape. Pour le 28^{ème} Rallye Terre de Provence, cahier à spirales 180 pages quadrillés 5x5, format 21 x 29,7.

6.3 - CARNET DE CONTROLE

(Cf au Règlement standard F.F.S.A. des Rallyes)

6.4 – CIRCULATION

(Cf au Règlement standard F.F.S.A. des Rallyes)

ARTICLE 7. DEROULEMENT DU RALLYE

7.1 – DEPART

(Cf au Règlement standard F.F.S.A. des Rallyes)

28^{ème} Rallye Terre de Provence

7.1.8 – Le **carnet d'itinéraire CONCURRENT** sera disponible une heure avant l'heure idéale de départ du concurrent à chaque étape, **dans le hall du Palais des Congrès de Digne-les-Bains**

- le samedi 12 mai 2007, à partir de 05h30
- le dimanche 13 mai 2007, à partir de 05h00

Une information « assistance » sera disponible lors des vérifications administratives

7.2 – DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

(Cf au Règlement standard F.F.S.A. des Rallyes)

7.2.11 - Les signes distinctifs des

- Chefs de poste : chasuble bleu
- Commissaires : chasuble jaune
- Relations Concurrents : Blouson rouge avec mention "relation concurrent"
- Médecins : chasuble jaune 2 traits rouges
- Presse : chasuble orange

7.3 – CONTROLES DE PASSAGE (CP) – CONTROLES HORAIRE (CH) – MISE HORS COURSE

(Cf au Règlement standard F.F.S.A. des Rallyes)

7.4 – CONTROLE DE REGROUPEMENT

(Cf au Règlement standard F.F.S.A. des Rallyes)

7.5 – EPREUVES SPECIALES (E.S.)

(Cf au Règlement standard F.F.S.A. des Rallyes)

7.6 – PARC FERME

(Cf au Règlement standard F.F.S.A. des Rallyes)

ARTICLE 8. RECLAMATIONS - APPELS

(Cf au Règlement standard F.F.S.A. des Rallyes)

ARTICLE 9. CLASSEMENT

(Cf au Règlement standard F.F.S.A. des Rallyes)

ARTICLE 10. PRIX - COUPES

Classement GENERAL

- 1^{er} : 800 €
- 2^{ème} : 600 €
- 3^{ème} : 400 €

Classement par GROUPE N/FN – A/FA – F2000

- 1^{er} : 500 €
- 2^{ème} : 250 €
- 3^{ème} : 200 € (si plus de 12 partants)

Classement par CLASSE

- 1^{er} : 650 €
- 2^{ème} : 325 € (si plus de 7 partants)
- 3^{ème} : 225 € (si plus de 12 partants)
- 4^{ème} : 150 € (si plus de 15 partants)

Classement FEMININ

- 1^{ère} : 400 € (si plus de 3 partantes)

Ces prix sont cumulables. De nombreuses coupes récompenseront les équipages.

Les commissaires seront récompensés le samedi 12 mai 2007 à 21h30 au Palais des Congrès.

REMISE DES PRIX

La distribution des prix aura lieu le **dimanche 13 mai 2007 sur le podium d'arrivée (Palais des Congrès de Digne)**

Les chèques seront envoyés le 16 mai 2007

ANNEXES (1 à 4) : *(Cf au Règlement standard F.F.S.A. des Rallyes)*

CALENDRIER

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES RALLYES TERRE

2007

RALLYE TERRE DE L'AUXERROIS	13 - 15 AVRIL
RALLYE TERRE DE PROVENCE	11 - 13 MAI
RALLYE TERRE DU DIOIS	29 JUIN – 1^{er} JUILLET
RALLYE TERRE DE LANGRES	27 - 29 JUILLET
RALLYE TERRE DES CAUSSES	31 AOUT - 2 SEPTEMBRE
RALLYE TERRE DES CARDABELLES	12 - 14 OCTOBRE
RALLYE TERRE DE VAUCLUSE	9 - 11 NOVEMBRE

PALMARES

RALLYE TERRE DE PROVENCE

1980	CHAUCHE François - THOMAS Philippe	PEUGEOT 104 ZS	GROUPE 2
1981	LUC Jean-Paul - CARBONNIER Bruno	CX CITROËN	GROUPE 4
1982	CHATRIOT François - PEUVERGNE Annick	RENAULT 5 TURBO	GROUPE 4
1983	SABY Bruno - WILLIAMS Chris	RENAULT 5 TURBO	GROUPE B
1984	FREQUELIN Guy - TILBER Christian	OPEL MANTA 400	GROUPE B
1985	CHAUCHE François - BARJOU Thierry	VISA 1000 PISTES	GROUPE B
1986	BONDIL Francis - MOYNIER Robert	VISA 1000 PISTES	GROUPE B
1987	BONDIL Francis - MOYNIER Robert	VISA 1000 PISTES	GROUPE B
1988	DUBOIS Jean-Marc - JALABERT Serge	VISA 1000 PISTES	GROUPE B
1989	CHOMAT Maurice - BARJOU Thierry	VISA 1000 PISTES	GROUPE B
1990	SABY Bruno - GRATALOUP Daniel	LANCIA INTEGRALE	GROUPE A
1991	SABY Bruno - GRATALOUP Daniel	LANCIA INTEGRALE	GROUPE A
1992	RICHELMI Jean-Pierre - DELORME Freddy	FORD SIERRA 4X4	GROUPE A
1993	RICHELMI Jean-Pierre - DELORME Freddy	TOYOTA CELICA	GROUPE A
1994	BOSCH Olivier - NIFOROS Gérard	LANCIA INTEGRALE	GROUPE A
1995	RICHELMI Jean-Pierre - BARJOU Thierry	TOYOTA CELICA	GROUPE A
1996	DUCRUET Daniel - DELORME Freddy	LANCIA INTEGRALE	GROUPE A
1997	CHAUCHE François - GUELLERIN Philippe	FORD ESCORT COSW	GROUPE A
1998	COLARD Pierre - MONDESIR Gilles	SUBARU WRX	GROUPE A
1999	SANTARELLI Félix - DRAN Philippe	SUBARU WRX	GROUPE A
2000	COLARD Pierre - MONDESIR Gilles	SEAT CORDOBA WRC	GROUPE A
2001	RICHELMI Jean-Pierre - DELORME Freddy	PEUGEOT 206 WRC	GROUPE A
2002	MAGAUD Gilbert - GASTINEL Jean-François	LANCIA DELTA EV.	GROUPE A
2003	ROUSSEAU Sébastien - LEGARS Serge	SUBARU IMPREZA WRC	GROUPE A
2004	CUOQ Jean-Marie - DESCAMPS Jean-Charles	SUBARU IMPREZA WRC	GROUPE A
2005	CUOQ Jean-Marie - MARTY David	PEUGEOT 206 WRC	GROUPE A
2006	CUOQ Jean-Marie - PAIN Grégory	PEUGEOT 307 WRC	GROUPE A

28^{ème} Rallye Terre de Provence

*Sur des Spéciales déjà empruntées par les Rallyes du
Championnat du Monde, d'Europe, de France !!*

3^{ème} Rallye des VALLEES

1 - 2 SEPTEMBRE 2007

dans le Pays Dignois



PROGRAMME

Samedi 01/09/2007 : Vérifications + 1^{ère} étape

Dimanche 02/09/2007 : 2^{ème} étape + Remise des Prix

Coupe de France des Rallyes

Classement et primes PNEUS TERRE

Championnat du Comité Provence Alpes Côte d'Azur

Pour tous renseignements :

ECURIE LAVANDE 2, Place de la République 04000 DIGNE

☎ : 04.92.31.56.60 📠 : 04.92.31.10.38

@ : leterre@wanadoo.fr 👁 : www.leterre.com

Bar - Restaurant de l'Organisation

Non stop tout le week-end, au Palais des Congrès



Service rapide



Prix très étudiés



Boissons fraîches, café, croissants, frites, sandwiches, grillades...